**Association de l’Enfance Handicapée (AEH)**

**Termes de référence**

 **Formation en analyse des politiques publiques et plaidoyer**

**Région de Souss-Massa**

**AGADIR**

|  |  |
| --- | --- |
| **Projet**  | Ensemble pour la participation socioéconomique de tous |
| **Commanditaire de la mission** | Association de l’Enfance Handicapée (AEH) |
| **Financement** | Union Européenne |
| **Lieu de la mission** | La région Souss-Massa, Ville d’Agadir |
| **Type de mission** | Formation et accompagnement |
| **Partenaires impliquées** | Représentants de 25 Organisations de Personnes en situation du Handicap (OPH) de la région Souss-Massa  |
| **Coordinateur de la mission** | Mohamed Chahir, Chargé de projets |
| **Durée** | 06 jours |

**Janvier 2023**

##### Présentation de l’Association de l’Enfance Handicapée (AEH)

Depuis sa création en Février 1998, l’Association de l’Enfance Handicapée (AEH) œuvre pour faciliter la participation socioéconomique et politique des personnes en situation de handicap à travers l’appui à l’éducation et la scolarisation des enfants, l’accompagnement à l’insertion socio-économique des jeunes et la mobilisation des acteurs et le plaidoyer pour la promotion des droits de sa cible au niveau de la région Souss-Massa.

Elle a notamment mis en place un SEAO (Service d’Evaluation d’Accompagnement et d’Orientation), comme dispositif social de proximité, mis en place en 2007 avec comme mission de favoriser la participation sociale économique et politique des personnes en situation de handicap, via une approche personnalisée et une mobilisation permanente des acteurs.

Le SEAO fournit les prestations suivantes :

* Accueil, d’information, d’écoute, d’orientation, de suivi et d’accompagnement,
* Mise en œuvre de programmes d’insertion socio-professionnelle des jeunes handicapés
* Sensibilisation des acteurs locaux sur le champ du Handicap et de l’accueil de personnes handicapées,
* Veille territoriale sur le champ du handicap par l’analyse et le partage des suivis statistiques.

Par ailleurs, l’AEH gère depuis 2008, des centres socio-éducatifs pour enfants en situation de handicap (Déficiences mentales), qui apportent une réponse adaptée aux besoins des enfants pris en charge dans le cadre d’une approche pluridisciplinaire.

##### Présentation du contexte général

Au cours des dernières décennies, le Maroc, s’est engagé dans un processus de réformes institutionnelles, politiques et sociales qui visent le renforcement de la démocratisation et la consolidation d’un état de droit qui garantit la liberté d’expression, l’accès aux ressources pour tous et l’égalité hommes-femmes, pour un développement humain durable et inclusif.

La ratification par le Maroc de la CRDPH et son Protocole facultatif, ainsi que l’inscription des droits des personnes en situation de handicap dans la constitution de 2011 et la loi-cadre 97-13, posent les jalons d’une nouvelle gouvernance du champ du handicap, basée sur le respect des principes universels et l’effectivité des droits des personnes.

Ces engagements assumés par le pays ont eu plusieurs répercussions notamment la mise en place de :

* Une politique intégrée pour la promotion des Droits des PSH,
* Un fonds d’appui à la cohésion sociale,
* Centres d’Orientation et d’Assistance aux Personnes en situation de Handicap,
* Un Plan national de l’éducation inclusive,
* Un Plan national de la santé et du handicap …etc.

Cependant, l’impact de ces stratégies sectorielles inclusives et leurs effets sur les PSH et sur le niveau d’accès aux services de base reste limité.

Pour remédier à ce défi et en concertation avec la Coordination Régionale de l’Entraide Nationale de Souss-Massa et les 06 associations partenaires, l’AEH a proposé son projet « Ensemble pour la participation socioéconomique de tous», qui est soutenu par l’Union Européenne et réalisé dans la région de Souss-Massa.

##### Présentation du projet

* 1. **Objectif général**

Contribuer à l’amélioration des conditions de vie des PSH de la région SM à travers l’amélioration de l’accès aux Droits

* 1. **Objectif spécifique**

Améliorer l’accès des PSH à des services de qualité en accompagnant les acteurs de la prise en charge des enfants, en structurant les services de soutien social et en ciblant les PSH du milieu rural au niveau de la région Souss-Massa

* 1. **Résultats attendus**
1. Les enfants accueillis dans les EPS bénéficient d’une prise en charge de qualité par le biais de l’ouverture des EPS sur leur environnement institutionnel
2. Les PSH accèdent aux services de base grâce à la structuration de la prestation de soutien social,
3. Les PSH du milieu rural accèdent aux prestations d’information et d’orientation médicale
4. Les OPH contribuent à l’amélioration des prestations fournies grâce aux activités du plaidoyer

##### Objectif de la mission

La mission consiste en la formation en matière d’analyse des politiques publiques et du plaidoyer, au profit des associations de la Région Souss-Massa, qui œuvrent auprès des personnes en situation de handicap.

##### Méthodologie proposée :

La démarche proposée devra d’une part combiner entre les aspects théoriques et pratiques et d’autre part être participative et prendre en considération la diversité des OPH, la participation de chacun, l’écoute et la communication positive.

Les séances de formation doivent être étalées sur une plage horaire allant de 9h à 15h avec une pause de 20 minutes et être enrichie par des exemples à portée pédagogique et des interventions des participants.

Le consultant/ la consultante est appelé/e à prendre en considération les points suivants :

* La méthodologie à adopter doit être participative et interactive,
* Alterner des présentations en plénière et des travaux de groupe pour mieux mobiliser l’expérience des participant(e)s et faciliter une meilleure appropriation,
* Faire recours aux techniques d’animation les plus adaptées au module de formation et à les diversifier pour créer, maintenir et animer la dynamique du groupe,
* Illustrer les présentations avec des cas pratiques concrets et centrés sur l'objectif de la formation.

#####  Production des livrables

Le prestataire est appelé(e) à livrer les documents suivants :

* La documentation relative au module en forme électronique (Le plan de la formation, le programme, les supports utilisés et la présentation en PPT),
* Les outils d’évaluation de la formation à remplir et remplies par les bénéficiaires,
* Rapport de la formation en français, déroulement de la formation, le programme, les points abordés, analyse de la participation, recommandations ... etc

##### Durée de la mission et calendrier

Les 06 jours de formation et d’accompagnement se dérouleront en Février 2023 en deux sessions de trois jours chacune. Les dates seront fixées ultérieurement.

##### Profil de la consultance

Le prestataire pourra être un consultant formateur, animateur ayant les connaissances et compétences et expériences suivantes :

* Expérience avérée en matière d’ingénierie de formations,
* Bonne connaissance du milieu associatif marocain,
* Connaissance des questions liées au handicap et du contexte Marocain et de la région Souss-Massa en particulier,
* Connaissance approfondie en matière d’approches,
* Connaissance approfondie du contexte politique et institutionnel du Maroc ainsi que des mécanismes nationaux en matière de droits de l’Humain,
* Connaissance en matière de suivi et d’analyse des politiques publics et des lois relatifs au handicap,
* Capacités de communication et d’animation d’ateliers,
* Capacité de production et de rédaction de rapports,
* Maitrise de l’arabe (animation) et du français (Rédaction du rapport).

##### Modalités de remise des propositions

Les offres techniques et financières sont à envoyer par e-mail avant **le 20 Janvier 2023, à 16h30** à : contact@aeh.ma et coordinateur@aeh.ma.

Pour être étudiées, les candidatures devront obligatoirement comporter :

* Une offre technique incluant à minima la méthodologie envisagée pour conduire la présente mission contenant le programme, le contenu et le plan d’animation.
* Une offre financière incluant l’ensemble des frais relatifs à la mission,
* Le CV du consultant (e) avec au moins deux références.
* Une facture proforma.

N.B :

* Toute soumission incomplète ne sera pas traitée et les dossiers de candidature seront étudiés par un comité constitué des représentants de l’Association de l’Enfance Handicapée et ses partenaires au projet.
* Le prestataire doit fournir une facture à la fin de la prestation.
* Pour plus d’informations, merci de contacter le numéro : 0661562927